

ÉCOLE DEPARTEMENTALE DE NEIGE ET D'ALTITUDE D'AURON

ACM - TROUSSEAU HIVER

Nom Prénom : _____

4 slips
2 paires de chaussettes hautes (pas de socquettes)
2 paires de chaussettes de ski
2 collants ou caleçons longs
3 tee-shirts à manches courtes (pas de débardeur)
2 pyjamas
2 sous-pulls (manches longues)
4 pulls chauds ou polaires
2 pantalons

1 anorak imperméable avec capuche
1 ou 2 pantalons de ski ou combinaisons (imperméables)
1 bonnet
1 ou 2 paires de gants de ski imperméables
1 tour de cou ou écharpe
1 paire de lunettes de soleil et/ou masque de ski
1 sac à dos

1 paire de chaussons
1 paire de chaussures de sport
1 paire d'après-ski

1 petite serviette de toilette
1 peignoir de bain ou drap de bain
1 Charlotte pour la douche (filles)

1 trousse de toilette comprenant

1 savon liquide
1 brosse à dents + gobelet + dentifrice
1 peigne ou 1 brosse
1 shampooing
1 shampooing « anti-poux »
1 crème solaire « écran total »
1 crème hydratante visage et corps (pour le soir après la douche)
1 stick à lèvres
1 tube d'Homéoplasmine (pour les lèvres)

Ne pas mettre de récipients en verre

Des mouchoirs jetables
2 sacs en plastique pour les chaussures

Les vêtements que l'enfant porte sur lui le jour du départ (slip, chaussettes, tee-shirt, sous-pull, pull, pantalon, anorak, basket) sont compris dans cette liste.

POINTS TRÈS IMPORTANTS

- ❶ Pas de vêtements en laine ou en Rhovyl** : ils se détériorent en machine. Les transferts collés sur les vêtements se détériorent aussi en séchoir.
- ❷ Chaque élément du trousseau** doit porter le nom et le prénom de l'enfant sur des **marques tissées et cousues** qui, seules, résistent au lavage en machine (cela évitera des pertes de temps et de linge). Les étiquettes collées ou l'écriture au feutre ne sont pas fiables.
- ❸ Apposer sur la valise une étiquette** rouge pour les filles et bleue pour les garçons, portant le nom et le prénom de l'enfant.
- ❹ Objets interdits** : jeux électroniques, baladeurs MP3-4, couteaux, bijoux, coton tige, rasoirs.
- ❺ Argent de poche, carte tél.** : dans un porte-monnaie ou une enveloppe marqué au nom de l'enfant à donner au responsable à l'entrée du bus.
- ❻ Médicaments** : accompagnés obligatoirement de l'ordonnance, dans une poche plastique marquée au nom de l'enfant à donner au responsable à l'entrée du bus.
- ❼ L'enfant doit participer** à la préparation de la valise afin de mieux reconnaître ses affaires.
- ❽ Mettre les chaussons dans le sac à dos le jour du départ** : pour qu'ils soient accessibles dès l'arrivée.